

**Allocution du Ministre des Affaires Étrangères, Politique et de la Justice, S.E.
Nicola Renzi, au débat de politique générale de la Conférence générale de
l'UNESCO**

Le 3 novembre 2017

Madame la Présidente,

Madame la Directrice générale,

Monsieur le Président du Conseil exécutif

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

au nom du Gouvernement de la République de Saint-Marin, je tiens à féliciter Son Excellence Zohour Alaoui pour sa nomination à la présidence de la 39ème session de la Conférence générale de l'UNESCO et lui souhaiter un bon travail.

Je tiens à remercier la Directrice générale sortante, Mme Irina Bokova, pour le travail accompli au cours de ses deux mandats et j'aimerais aussi adresser mes meilleurs vœux de réussite à S.E. Audrey Azoulay.

Madame la Présidente,

Tout d'abord, je voudrais réaffirmer le soutien total de mon Pays en faveur des valeurs et des priorités de notre Organisation et notre détermination de trouver les actions les plus appropriées pour intervenir de façon efficace dans ce contexte. Nous sommes convaincus que la culture, l'éducation et le progrès scientifique peuvent jouer un rôle de premier plan sur la voie de la paix et de la sécurité internationale et pour cela l'action de notre Organisation est fondamentale.

Nous soulignons le rôle fondamental de l'éducation dans la protection des droits de l'homme et son importance dans la lutte contre l'extrémisme violent et dans la promotion du développement. Face aux nouveaux défis mondiaux que notre société doit relever, tels que la radicalisation parmi nos jeunes, il faut une approche ascendante, qui commence par des programmes éducatifs ciblés sur l'égalité et la non-discrimination de l'autre, sur l'importance de la diversité culturelle et le respect mutuel.

La République de Saint Marin a toujours soutenu les initiatives qui visent à la compréhension mutuelle et au dialogue entre les différents peuples. C'est dans cette perspective que s'inscrit une initiative très importante du Conseil de l'Europe, qui se tiendra dans les prochains jours à Strasbourg : la 10e « Rencontre annuelle sur la dimension religieuse du dialogue interculturel », une réunion organisée par Saint-Marin pour la première fois il y a 10 ans. Cette rencontre permettra d'analyser la situation actuelle et de fournir des pistes de réflexion et des solutions concrètes pour promouvoir le dialogue et la compréhension mutuelle qui sont à la base de la compréhension et de la résolution des différends.

Madame la Présidente,

Nous regardons avec inquiétude le moment délicat que notre Organisation est en train de vivre, qui porte atteinte à son unité et compromet son fonctionnement. Face aux défis mondiaux actuels, il est de plus en plus nécessaire de faire revivre notre confiance dans le multilatéralisme: notre Pays a toujours cru dans la puissance du dialogue et du respect des autres, des valeurs sur lesquels se fonde la coexistence pacifique entre les peuples. L'UNESCO doit continuer à travailler à l'universalisation de son Organisation, en faveur de nos valeurs communes, des objectifs qui nous lient, au renforcement d'un ordre multilatéral et en faveur d'un monde plus pacifique et plus juste.

Nous devons travailler ensemble pour protéger le patrimoine culturel commun de l'humanité des attaques terroristes. La République de Saint-Marin accorde beaucoup d'attention à la protection du patrimoine culturel mondial. Nous sommes convaincus que notre Organisation devrait renforcer son rôle de leader dans la protection du patrimoine culturel mondial et de lutte contre le trafic illicite d'œuvres.

Saint-Marin soutient les initiatives visant à cet objectif et, le 19 mai dernier, dans le cadre du Conseil de l'Europe, a signé à Nicosie, au cours de la cérémonie d'ouverture à la signature, la Convention sur les infractions visant des biens culturels.

Ces dernières années, de plus en plus de sites culturels ont été en danger ou même détruits à cause des guerres ou d'actes de terrorisme. Nous pensons que cela n'est ni acceptable ni tolérable comme conséquence d'une lutte de pouvoir. La protection et la valorisation des sites archéologiques, des valeurs de la diversité culturelle et de la tradition doivent toujours guider notre action.

Le déni et l'abolition de la culture, au contraire, détruisent les opportunités de croissance de populations et régions entières de la planète. Nous ne pouvons pas accepter que cela devienne une pratique consolidée et nous devons lutter avec tout instrument de paix pour empêcher la répétition des actes qui se sont passé à Palmyre ou Bamiyan.

Madame la Président,

Nous remercions le Directeur général pour son rapport sur les actions de l'UNESCO pour promouvoir le rôle des femmes et l'égalité des genres. Pour Saint-Marin l'égalité des genres devrait être au cœur des objectifs de la communauté internationale; par conséquent, mon Pays soutient les initiatives mises en place par l'UNESCO pour promouvoir et renforcer le rôle des femmes dans toutes ses programmes.

Nous ne devons pas oublier qu'il nous incombe collectivement d'assurer des plans éducatifs qui prennent en compte les besoins de tous, en particulier des groupes les plus vulnérables de la société. La République de Saint- Marin soutient le rôle de l'UNESCO dans la promotion des objectifs de développement durable des Nations Unies et l'Education 2030 Framework of Action pour atteindre l'objectif numéro 4.

Je souhaiterais dire en guise de conclusion que la liberté d'expression et d'opinion sont des droits fondamentaux de tout être humain. Saint-Marin à cet égard condamne toute violation de ces droits, y compris les attaques contre les représentants des médias, étant l'information un élément clé de la structure démocratique de chaque pays.

Merci de votre attention.